

TOURISME
LIMOUSIN
Osez la différence

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre le CRT Limousin et l'INSEE Limousin.

EMPLOI

De 7 800 à 12 800 emplois liés au tourisme selon la saison

En Limousin, 4,3 % de l'emploi salarié et 9 % de l'emploi non salarié est généré par le tourisme, ce qui situe la région dans la moyenne nationale.

Les villes rassemblent les deux tiers des emplois liés au tourisme et offrent un socle d'emploi permanent important.

Le commerce concentre un quart de l'emploi lié au tourisme, soit plus que la restauration ou l'hôtellerie.

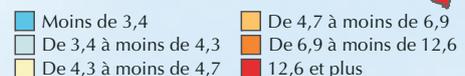
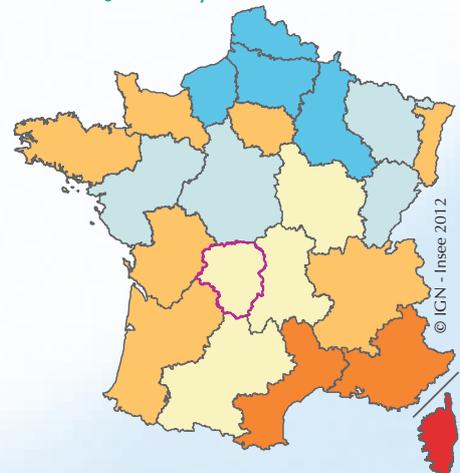
Les saisonniers pèsent peu dans l'emploi lié au tourisme : même dans l'hôtellerie, ils ne représentent que 5 % du volume d'emploi.

Sur les dernières décennies, le tourisme a évolué de façon importante et les territoires offrent aujourd'hui une variété de structures d'accueil et d'activités contribuant à valoriser leur patrimoine culturel et naturel. Loin du tourisme de masse, le Limousin possède des atouts majeurs pour répondre aux aspirations nouvelles qui tendent à renouer avec des espaces naturels préservés. L'offre limousine s'adapte ainsi pour répondre à la demande et constitue un levier de développement économique. Dans ce contexte, la connaissance fine du poids économique du tourisme, des profils d'emplois et des territoires les plus fréquentés permet de mieux cibler les politiques de soutien conduites par les acteurs publics, notamment en termes de formation, de recrutement ou de promotion.

Dans la région, les activités liées au tourisme ont un poids non négligeable dans l'emploi local. La présence de vacanciers, de

résidents secondaires ou de personnes voyageant à titre professionnel (tourisme d'affaires) génère ainsi 3,5 à 5,4 % de l'emploi salarié régional selon la saison. Entre le creux de l'hiver et le plein été, ce sont 7 800 à 12 800 emplois salariés qui sont directement liés à la fréquentation touristique, dans des secteurs aussi divers que les

L'emploi salarié limousin dépend de façon moyenne du tourisme



Poids de l'emploi lié au tourisme dans l'emploi salarié total (en %)

Source : Insee, DADS 2009

hôtels, les campings, les offices de tourisme mais aussi la restauration et le commerce de détail.

L'emploi lié à la fréquentation touristique représente, en moyenne sur l'année, 4,3 % de l'emploi salarié limousin, proche du niveau national. C'est davantage que les régions du Nord, où environ 3 % de l'emploi salarié dépend du tourisme, mais logiquement moins que dans les espaces méditerranéens qui affichent des taux deux à trois fois plus importants.

Le tourisme alimente en outre de façon inégale l'emploi salarié sur les territoires. Les espaces situés aux franges du Lot et de la Dordogne sont sans surprise les plus concernés. Autour de la vallée de la Dordogne, et en moyenne sur l'année, 9 % des salariés occupent un emploi généré par le tourisme. Au sein du Parc naturel régional de Millevaches, cette part s'élève à 6,4 %. *A contrario*, l'emploi en Haute-Vienne hors agglomération de Limoges ou en Haute-Corrèze en profite beaucoup moins : 3,2 et 4,6 %. La Creuse se situe entre les deux, autour de la moyenne régionale.

Un emploi majoritairement urbain

Très prisés par les vacanciers, les territoires ruraux ne sont cependant pas les seuls concernés. Le tourisme représente ainsi 4,4 % de l'emploi salarié dans les zones urbaines de Limoges et de Brive : fréquen-

tés pour le tourisme d'affaires, ces espaces concentrent aussi des équipements nombreux tels que musées, commerces ou hypermarchés.

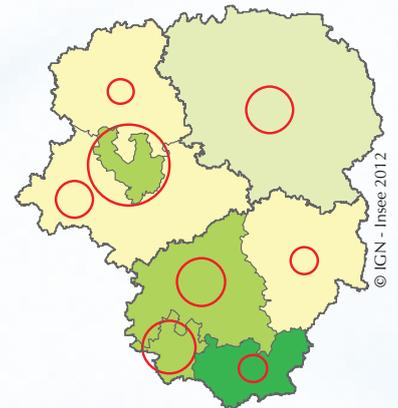
De par leur taille, les villes concentrent même la majorité des effectifs salariés liés à la fréquentation touristique : les six principaux pôles urbains du Limousin (Limoges, Brive, Tulle, Guéret, Saint-Junien et Ussel) en accueillent les deux tiers. La communauté d'agglomération de Limoges et le Pays de Brive en rassemblent à eux seuls plus de la moitié.

Concentrant les principales agglomérations et l'activité économique, la Haute-Vienne et la Corrèze regroupent ainsi la plupart de ces emplois salariés : la moitié en Haute-Vienne (5 000 salariés), 3 600 en Corrèze et 1 200 en Creuse en moyenne sur l'année.

Un socle d'emploi permanent dans les villes

Par nature, l'emploi salarié lié au tourisme varie au cours de l'année, au gré de la fréquentation. L'ampleur de cette variation demeure modeste par rapport à

Limoges et Brive accueillent plus de la moitié de l'emploi



Part de l'emploi salarié lié au tourisme dans l'emploi salarié total (en %)

- 5,3 et plus
- De 4,3 à moins de 5,3
- De 3,5 à moins de 4,3
- Moins de 3,5

Nombre d'emplois salariés liés au tourisme en moyenne annuelle



Source : Insee, DADS 2009

d'autres territoires plus touristiques : pour 10 salariés au creux de l'hiver, le Limousin en compte 16 en plein été, contre environ 25 dans le Lot ou la Dordogne et jusqu'à 38 en Corse du Sud.

La saisonnalité apparaît moins marquée dans les villes : le tourisme d'affaires, qui profite notamment à l'hôtellerie et à la restauration, est relayé par la présence des vacanciers en été. Ainsi, les villes offrent un socle important d'emploi permanent

Le tourisme au service de l'aménagement du territoire et de l'emploi

Le Limousin est une région dans laquelle le tourisme revêt une véritable réalité économique. Il compte jusqu'à 12 800 emplois salariés en saison et autour de 2 500 emplois non salariés. Le Limousin se situe dans la moyenne nationale pour le poids de l'emploi lié au tourisme. De plus, cet emploi diffus contribue à la vie et à l'animation des territoires (hébergement, commerce, animation...).

Mais le Limousin dispose de richesses environnementales, patrimoniales, culturelles qui constituent autant d'atouts à valoriser, permettant d'envisager un développement touristique plus important.

C'est avec cette ambition que les partenaires du développement touristique en Limousin s'investissent autour du projet « Tourisme Limousin Osez la différence ». Ce projet repose sur un plan de professionnalisation des acteurs du tourisme, un projet de marque Limousin, la mise en valeur d'une offre de qualité « racontée » et commercialisée sur Internet.

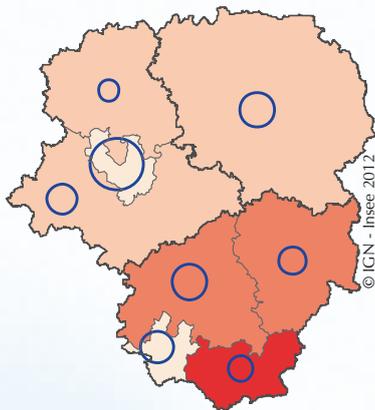
L'objectif est de développer avec les partenaires une offre d'excellence, un réseau de compétences valorisant les atouts, savoir-faire et spécificités du Limousin au service de l'emploi, de l'aménagement et de l'attractivité du territoire.

Pierre Édouard, Directeur du Comité régional du tourisme Limousin

Environ 9 % des non salariés dépendent du tourisme

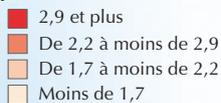
En Limousin, qu'ils soient indépendants, employeurs ou aides familiaux, quelque 2 500 non salariés occupent un emploi attribuable au tourisme. Ainsi, 9 % de l'emploi non salarié limousin est lié au tourisme, contre 4,3 % de l'emploi salarié. Cette différence s'explique par le fait que les non salariés sont davantage présents dans les secteurs où l'emploi est potentiellement lié au tourisme (commerce, hébergement...) que dans les autres secteurs de l'économie (industrie...).

Un emploi moins saisonnier en ville



Indicateur de saisonnalité

Écart entre le poids de l'emploi salarié lié au tourisme dans l'emploi total en août et le poids en janvier



Écart entre le nombre d'emplois salariés liés au tourisme en août et celui de janvier



●●●● Source : Insee, DADS 2009

lié au tourisme. À cet égard, le poids des saisonniers y apparaît peu élevé. Néanmoins, les villes constituent un enjeu non négligeable en termes d'emplois

Des emplois non limités à l'hôtellerie et à la restauration

	Effectifs (moyenne annuelle)	Part dans l'emploi salarié régional lié au tourisme (%)
Commerces	2 380	24
dont supermarchés et hypermarchés	680	7
dont commerces de détail alimentaires	800	8
Restauration	2 150	22
Hôtels	1 760	18
Sports - loisirs - patrimoine	1 240	13
Campings (*), villages de vacances, résidences de tourisme	480	5
Autres	1 830	19
Ensemble	9 840	100

(* hors campings publics)

Emplois salariés liés au tourisme en Limousin, par grand domaine d'activité

●●●● Source : Insee, DADS 2009

à pourvoir sur la période estivale : elles regroupent en effet une grande partie des emplois saisonniers du Limousin.

Hors des villes, les variations saisonnières sont naturellement plus importantes dans les espaces les plus touristiques. La vallée de la Dordogne se distingue particulièrement. En hiver, elle dépend déjà davantage du tourisme que les autres territoires et présente un pic estival très marqué : 13 % de son emploi salarié est alors lié au tourisme, un profil similaire à celui de ses voisins, le Lot et la Dordogne.

En revanche, en Haute-Vienne, hors agglomération de Limoges, les emplois salariés attribuables au tourisme sont moins saisonniers, tout comme en Creuse.

Le commerce : un emploi lié au tourisme sur quatre

Les secteurs emblématiques du tourisme, tels que l'hôtellerie, la restauration ou les activités de loisirs, représentent 60 % de l'emploi généré par la fréquentation touristique. Mais d'autres secteurs, tels que le commerce, sont aussi concernés. Au total, en moyenne sur l'année, le commerce de détail – de l'hypermarché au café-tabac –

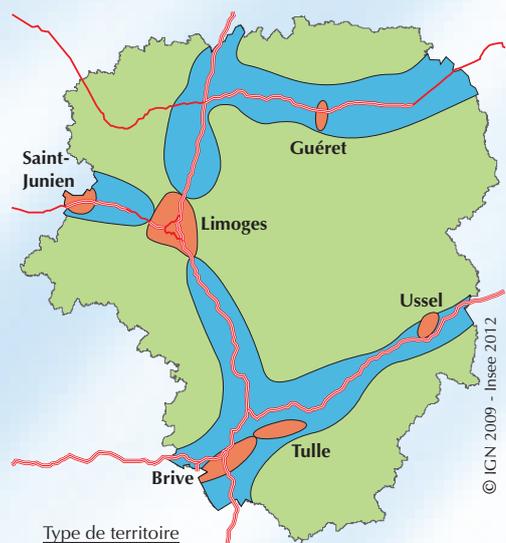
Hors des villes, un emploi lié au tourisme plus régulier le long des axes routiers

Les abords des principaux axes routiers du Limousin se distinguent à la fois des grandes villes et du reste du territoire non urbain. Ils ne bénéficient pas d'un tourisme d'affaires dans la même proportion que les principales villes. Mais le passage de milliers de personnes sur ces autoroutes ou anciennes « nationales » assure aux hébergements touristiques voisins un niveau d'activité régulier.

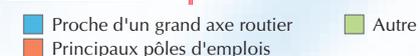
Dans la région, ces territoires de passage concentrent environ 1 000 emplois salariés générés par la fréquentation touristique, soit environ un emploi lié au tourisme sur dix. L'activité y est davantage affectée par les variations saisonnières que dans les villes, mais moins que dans le reste des territoires ruraux : quand il existe, le pic estival y est moins marqué. Le nombre de chambres d'hôtels offertes y est très stable tout au long de l'année, alors que dans le reste du rural, les hôteliers sont nombreux à fermer hors saison.

En revanche, le profil des activités économiques concernant ces emplois est plus proche de celui observé dans le rural que de celui des villes : davantage d'hôtellerie (trois emplois liés au tourisme sur dix), moins de restaurants, de commerces et services spécialisés ou de « grandes surfaces ».

Dans le rural éloigné des axes routiers, les emplois de « cœur de métier » (hôtellerie, campings, villages de vacances) pèsent davantage dans l'emploi salarié lié au tourisme. Le rural concentre la plupart des emplois saisonniers des campings, villages de vacances et résidences de tourisme. L'emploi lié au tourisme varie particulièrement selon la saison, davantage qu'au bord des axes routiers et, a fortiori, qu'en ville.



Type de territoire



Zonage d'étude de l'emploi touristique selon la proximité aux axes routiers

●●●● Source intermédiaire : Distancier Odometrix INRA, UMR1041CESAER

rassemble ainsi un quart de l'emploi touristique, soit davantage que la restauration ou l'hôtellerie (autour de 20 % chacun). Les activités de la restauration, de l'hôtellerie et des hébergements tels que les résidences de tourisme et les campings ont la saisonnalité la plus marquée : de 600 à 800 postes supplémentaires en été par rapport à l'hiver dans chacune de ces trois activités.

Des emplois peu qualifiés

Les secteurs liés au tourisme relèvent très majoritairement des services aux particuliers et du commerce. Dans ces secteurs, l'emploi salarié, qu'il soit directement lié ou non à la fréquentation touristique, est dans l'ensemble peu qualifié : plus de trois personnes sur quatre occupent ainsi un poste relevant des catégories socioprofessionnelles « ouvrier » ou « employé ». Ce phénomène est encore plus marqué dans l'hôtellerie, la restauration et les commerces alimentaires où une personne sur dix est dans ce cas. Les emplois y sont par ailleurs davantage féminisés, et plus souvent occupés par des jeunes. Les contrats sont aussi moins fréquemment à temps complet, en particulier dans la restauration, et les salaires horaires sont dans l'ensemble plus faibles.

Méthode d'estimation de l'emploi lié au tourisme

Le tourisme comprend les activités générées par les personnes au cours de leurs voyages et leurs séjours dans des lieux situés hors de leur environnement habituel, à des fins de loisirs, pour affaires ou autre motif. L'emploi estimé ici est celui qui est directement lié à la fréquentation touristique.

- Emploi salarié

Dans chaque commune, pour chaque secteur d'activité, une certaine proportion de l'emploi salarié est considérée comme attribuable au tourisme. Cette part est définie sur la base d'un modèle en fonction du caractère plus ou moins touristique de l'activité (de « 100 % touristique » à « non touristique ») et du niveau d'équipement touristique de la commune (« bien équipée » à « peu équipée »). L'emploi salarié est celui des Déclarations annuelles de données sociales (DADS) de 2009. Les résultats ne peuvent être comparés avec ceux de précédentes études utilisant des DADS de millésime antérieur pour des raisons de champ et de méthodologie.

- Emploi non salarié

Pour chaque secteur, on fait l'hypothèse que l'activité des indépendants, employeurs ou aides familiaux dépend dans les mêmes proportions du tourisme que celle des salariés. L'emploi non salarié lié au tourisme est estimé uniquement pour les activités moyennement, fortement et 100 % touristiques. L'emploi non salarié qui sert de base à l'estimation est celui du Recensement de la population de 2009 (exploitation complémentaire).

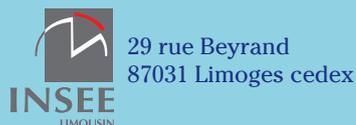
Les saisonniers pèsent peu dans l'emploi

Le surplus de travail estival se concentre dans les structures dont l'activité est en lien direct avec la fréquentation touristique. Ainsi, dans les campings, villages de vacances ou résidences de tourisme, la moitié des effectifs est pourvue par des saisonniers en juillet-août. Pour autant, le volume de travail que représente l'emploi saisonnier par rapport aux emplois permanents n'est pas considérable, et ceci même dans les activités de « cœur de métier ». Exprimé en jours, le volume d'activité des saisonniers d'été, soit la période de travail comprise entre mai et septembre, ne représente que 5 % du volume d'activité annuel dans les hôtels, et 19 % dans l'ensemble « campings, villages de vacances, résidences de tourisme ».

Les saisonniers d'été sont plus jeunes que les autres saisonniers ou permanents. Ils sont aussi

moins souvent à temps complet. Mais emploi saisonnier ne signifie pas nécessairement emploi non qualifié et moins payé. Même s'ils sont moins nombreux que chez les permanents, les emplois qualifiés existent aussi chez les saisonniers, comme par exemple les ingénieurs du son intervenant dans les festivals d'été. Et si les salaires des saisonniers sont dans l'ensemble moins élevés, c'est surtout dû au fait que ces derniers sont moins qualifiés et plus jeunes. À qualification, âge ou secteur d'activité identiques, les écarts de salaire sont très réduits voire nuls. À poste égal, les saisonniers peuvent même gagner davantage que les permanents. Bien que pouvant apparaître comme précaires, ces emplois saisonniers peuvent représenter sur le marché du travail une opportunité d'emploi temporaire ou à temps partiel, et notamment rencontrer la demande d'étudiants.

●●●● Ludovic Audoux, Frédéric Châtel,
Damien Noury (Insee),
Philippe Broulou,
Carine Pauliac (CRT Limousin)



29 rue Beyrand
87031 Limoges cedex

Informations statistiques 09 72 72 40 00



www.insee.fr

Directrice de la publication Fabienne Le Hellaye
Rédactrice en chef Nathalie Garrigues
Mise en forme Martine Herny, Jean-Christophe Olivier
Impression Sotiplan - Limoges
Maquette iti communication

Publication exclusivement diffusée à titre gracieux

Dépôt légal : septembre 2012

Code SAGE : FOC128624
ISSN : 1765-4475
Copyright - INSEE 2012

« La rediffusion, sous quelque forme que ce soit, des fonds de cartes issus du fichier GéoFLA® de l'IGN est soumise à l'autorisation préalable de l'IGN et au paiement auprès de cet organisme des redevances correspondantes ».